

# Licence professionnelle Métiers de la GRH : assistant

Niveau de diplôme  
**Bac +3**

ECTS  
**60 crédits**

Durée  
**1 an**

Composante  
**Institut universitaire de  
technologie de Poitiers-  
Châtellerault-Niort**

## Parcours proposés

# Parcours Métiers de la GRH : assistant

## Présentation

La licence professionnelle ARH forme des étudiants capables de réaliser les différents processus RH avec un niveau d'autonomie élevé. Elle a pour ambition de permettre à ses diplômés de répondre aux nouvelles exigences du marché du travail, confronté aux mutations de la fonction RH ( nouvelles missions, informatisation de la fonction, dimension stratégique...). Pour ce faire, la LPARH vise à leur apporter des compétences professionnelles fortes, tout en développant leur capacité d'adaptation, de polyvalence et d'autonomie.

*En application des arrêtés ministériels du 30 juillet 2018 et du 3 avril 2020, la délivrance du diplôme de 1er cycle (licence, licence professionnelle et DUT) est désormais soumise à la passation d'une certification en anglais. Vous devez donc passer la certification, même si vous n'étudiez pas l'anglais ou même s'il s'agit de votre langue maternelle, car l'obtention du diplôme est soumise à la passation de la certification. Seule la passation est exigée, et non l'obtention d'un niveau spécifique à cette certification. Nous vous encourageons*

*toutefois à profiter de cette occasion pour faire de votre mieux et certifier votre niveau d'anglais réel.*

## Objectifs

La formation a été construite autour d'objectifs pédagogiques forts :

- Assurer une forte professionnalisation de la licence grâce à des liens solides avec le monde de l'entreprise
- Favoriser les mises en situation (cas pratiques, projets...) afin de permettre aux étudiants d'être acteurs de leur propre formation
- Limiter la taille du groupe (24 étudiants) afin de permettre un suivi de qualité et assurer une bonne insertion professionnelle des étudiants

Mixer les publics pédagogiques (FI, FC, FA).

## Savoir-faire et compétences

Au regard des objectifs de la formation, les connaissances et compétences à acquérir ont été regroupés en cinq domaines :

- environnement RH,
- gestion de l'emploi et des compétences,
- gestion des rémunérations, gestion des relations sociales et des personnes,
- projet tutoré et stage,
- en cohérence avec le positionnement de l'emploi : former des généralistes de la Gestion des Ressources Humaines.

Chaque domaine de formation fait l'objet d'une approche multidisciplinaire en abordant les aspects juridique, informatique, gestionnaire, en recourant aux sciences humaines et en développant à la fois les dimensions technique et stratégique.

Les connaissances attendues de la formation doivent permettre aux diplômés d'assurer la gestion administrative et juridique des ressources humaines d'une organisation (recrutement et contrats de travail, temps de travail, rémunérations et charges sociales, accidents du travail, formation, gestion des carrières, des licenciements...) tout en intégrant les contraintes économiques, relationnelles et sociales liées au management et de mettre en œuvre une politique de gestion et développement des ressources humaines.

La formation a été pensée pour que les étudiants soient compétents sur des domaines d'activité technico-stratégiques. Un référentiel a été élaboré pour identifier les compétences visées. Ce référentiel fait apparaître les compétences techniques propres à chaque enseignement (maîtrise du raisonnement juridique et des procédures administratives, maîtrise de la bureautique, maîtrise de logiciels RH, pilotage de la masse salariale...) et des compétences transversales telles que :

- Compétences relationnelles et communicationnelles: travail en équipe et en autonomie, pouvoir former et communiquer, comprendre les relations humaines dans une organisation...
- Compétences technologiques: utilisation des NTIC
- Compétences cognitives: effectuer une recherche d'information, traiter et exploiter l'information, réaliser une étude...

---

## Organisation

## Contrôle des connaissances

La formation fonctionne en contrôle continu total.

Chaque enseignant définit les modalités d'évaluation les plus appropriées pour sa matière (devoir sur table, dossier, jeu de rôle, exposés...) et elles font l'objet d'une validation chaque année en conseil de perfectionnement.

Lors de la réunion de rentrée organisée, dès le début de la formation, est remis à chaque étudiant un livret pédagogique dans lequel sont définies les modalités de contrôle des connaissances.

## Ouvert en alternance

**Type de contrat :** Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage.

Plusieurs périodes réparties tout au long de l'année dont une longue période d'immersion de 16 semaines sur le deuxième semestre.

**Contact :** Pôle Formation Continue/Alternance - [iutp.fca@univ-poitiers.fr](mailto:iutp.fca@univ-poitiers.fr)

## Stages

**Stage :** Obligatoire

**Durée du stage :** 12 à 16 semaines

**Stage à l'étranger :** Possible

**Durée du stage à l'étranger :** 12 à 16 semaines

Parallèlement au stage, d'une durée de 12 à 16 semaines, les étudiants doivent mener des projets tutorés. Ceux-ci consistent en la conduite par un groupe de plusieurs étudiants, sous la responsabilité d'un tuteur enseignant, d'un projet professionnel pour une entreprise, une administration ou une association. Ce projet de gestion peut être mené dans une des spécialités (droit, informatique ou gestion) ou

peut être transversal. Il a un double objectif : il constitue une mise en application des compétences acquises et développe les compétences relationnelles. Il pourra par exemple s'agir d'élaborer un document unique d'évaluation des risques pour le compte d'une entreprise. Ce projet impliquera la mise en oeuvre de compétences techniques, notamment en droit du travail et ergonomie et conditions du travail, mais aussi de compétences transversales telles que la recherche et l'exploitation d'informations et la mise en forme de documents synthétiques.

C'est à un même objectif de mise en application des connaissances acquises en cours que répond le stage mené par les étudiants (hors contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation). Il permet en outre d'acquérir de nouvelles compétences en relation avec les particularités de la mission confiée par la structure d'accueil

---

## Admission

### Conditions d'admission

Le processus de recrutement comprend plusieurs éléments supports qui se déclinent selon différentes phases :

1. Inscription # <https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr>
2. Dépôt direct
3. Sélection sur dossier et entretiens, pour les candidats retenus sur dossier, entretien avec un jury composé d'enseignants de l'équipe pédagogique et de professionnels de la GRH. L'entretien a pour objectif d'apprécier, notamment, la connaissance de la fonction RH, l'existence d'un projet professionnel, l'aptitude au raisonnement logique ainsi que la volonté d'une insertion rapide.
4. Jury d'admissibilité pour les candidats apprentis et d'admission pour les candidats en formation classique
5. Réponse aux candidats, acceptation ou non et envoi de la procédure d'inscription si oui
6. Recherche d'entreprise pour l'apprentissage

La période de candidature sur la plateforme ecandidat est fixée du 15 mars 2022 au 30 avril 2022. Pour cette année, la sélection se fera uniquement sur dossier.

Cette formation est également accessible aux adultes qui désirent reprendre des études (salariés, demandeurs d'emploi...) titulaires du diplôme requis ou bénéficiant d'une validation d'acquis (VAPP, VAE). # [En savoir plus...](#)

### Pour qui ?

La LPARH est ouverte aux titulaires d'un BAC + 2 validé.

Elle intéresse les étudiants titulaires d'un DUT, BTS ou L2, d'origines de formation diverses : gestion, droit, sciences humaines (psychologie, sociologie...)..., les salariés en reconversion (dans le cadre d'un CIF ou d'un plan de formation employeur) ou en validation d'acquis, à qui elle offre une spécialisation en un an et un diplôme dont l'objectif est l'insertion professionnelle.

### Pré-requis recommandés

Une connaissance préalable de la fonction RH est requise.

---

## Et après

### Poursuite d'études

La LPARH est destinée à une insertion professionnelle immédiate ; elle ne prépare à aucune poursuite d'études.

### Poursuite d'études à l'étranger

Pas de poursuite d'études à l'étranger.

### Passerelles et réorientation

L'UP propose une articulation des cursus entre licence générale et licence professionnelle, en mettant en place une UE à 6 ECTS en L2 permettant aux étudiants de se préparer à intégrer une licence professionnelle du champ de formation « Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion ». Sont ainsi en articulation avec la LPARH les mentions Economie et Gestion, Psychologie, Sociologie, Langues étrangères appliquées, Droit et AES.

## Insertion professionnelle

La formation est destinée à une insertion professionnelle immédiate. La fonction ARH existe dans tous les secteurs professionnels.

Les métiers visés sont :

- Responsable RH en PME,
- Responsable RH décentralisé du siège, en unités opérationnelles de grandes entreprises (grandes agences bancaires, hypermarchés, sites de production).
- Responsable de domaines spécialisés de la fonction GRH : gestion de la formation, gestion des compétences, recrutement...
- Assistant du responsable RH dans tout type de structure

Les métiers visés correspondent aux métiers exercés par les étudiants tant durant leurs périodes d'alternance ou de stage qu'après la licence. Le référentiel d'emploi RNCP est en adéquation avec le dispositif de formation mis en place dans le cadre de cette licence.

# **Fiche insertion** (Cette étude est menée auprès des diplômés 2019, 30 mois après l'obtention du diplôme)

---

## Infos pratiques

## Contacts

**Gilles Grecourt**

# +33 5 49 36 63 11

# gilles.grecourt@univ-poitiers.fr

## Autres contacts

**IUT Poitiers-Châtelleraut-Niort**

Département GEA

8 rue des Carmes - 86000 POITIERS

**Secrétariat**

05 49 36 61 11

# iutp.rh@univ-poitiers.fr

## Lieu(x)

# Poitiers-Centre Ville

# Programme

## Organisation

La formation se déroule sur deux semestres. Elle comprend 6 UE dont 2 UE particulièrement importantes consacrées à l'immersion en milieu professionnel (UE 6 et 7) :

- UE1 : Environnement RH => (9 ECTS), coef. 3
- UE2 : Gestion de l'emploi et des compétences => (12 ECTS), coef. 4
- UE3 : Gestion des rémunérations => (6 ECTS), coef. 2
- UE4 : Gestion des relations sociales et des personnes => (9 ECTS), coef. 3
- UE5 : Projet tutoré => (12 ECTS), coef. 4
- UE6 : Stage ou Alternance en entreprise => (12 ECTS), coef.4

L'UE1 comprend 30h d'anglais appliqué aux RH et permet d'acquérir des compétences en anglais utiles au métier visé. L'enseignement de l'anglais représente alors un travail équivalent à 3 ECTS.

En formation initiale et continue les étudiants doivent obligatoirement effectuer un stage (12 à 16 semaines) ainsi qu'un projet tutoré (140h). La formation est par ailleurs ouverte à l'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation).

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

## Parcours Métiers de la GRH : assistant

### Métiers de la GRH : assistant

|   | Nature | CM    | TD   | TP | Crédits    |
|---|--------|-------|------|----|------------|
| UE1 - Environnement RH                                | UE     | 9,5h  | 113h |    | 9 crédits  |
| Anglais   | EC     |       | 30h  |    |            |
| Remise à niveau - gestion, Droit, Informatique        | EC     | 1h    | 17h  |    |            |
| Stratégie et Economie                                 | EC     |       | 18h  |    |            |
| Communication et management                           | EC     | 8,5h  | 48h  |    |            |
| UE2 - Gestion de l'emploi et des compétences          | UE     | 20,5h | 104h |    | 12 crédits |
| Analyse et développement des compétences              | EC     | 12,5h | 34h  |    |            |
| Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences | EC     |       | 15h  |    |            |
| Droit des relations individuelles de travail          | EC     | 4h    | 32h  |    |            |
| Analyse financière                                    | EC     |       | 15h  |    |            |
| Ergonomie et conditions de travail                    | EC     | 4h    | 8h   |    |            |
| UE3 - Gestion des rémunérations                       | UE     | 2h    | 68h  |    | 6 crédits  |
| Fondements de la paye                                 | EC     |       | 12h  |    |            |
| Techniques de paye                                    | EC     |       | 12h  |    |            |
| Protection sociale et retraite complémentaire         | EC     | 2h    | 20h  |    |            |

|   |    |     |     |            |
|---|----|-----|-----|------------|
| Système d'information des rémunérations               | EC |     | 24h |            |
| UE4 - Gestion des relations sociales et des personnes | UE | 10h | 83h | 9 crédits  |
| Droit des relations collectives de travail            | EC |     | 15h |            |
| Négociation   | EC | 5h  | 10h |            |
| Système d'information RH                              | EC |     | 12h |            |
| Sciences humaines                                     | EC |     | 30h |            |
| Méthodes du diagnostic social                         | EC | 4h  | 17h |            |
| UE5 - Projet tutoré                                   | UE |     |     | 12 crédits |
| UE6 - Stage   | UE |     |     | 12 crédits |
| Option internationale Licence professionnelle         | UE |     | 28h |            |

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif